

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
9 MARS 2023

DATE de PUBLICATION
20 MARS 2023

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 31
Votants : 34

L'an deux mille vingt-trois,

le 14 mars à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Noyal-Muzillac en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : Mme Laurence BAUDAIS, - MM. Patrick BEILLON, - Christian BILLY, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - M. Jean-François BREGER, - Mme Marie-Thérèse CABON, - MM. Michel CRIAUD, - Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Isabelle DESMOTS, - Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Patrick GERAUD, - Gérard GUILLOTIN, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Mmes Christine LE CADRE, - Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Odile PROVOST, - MM. Bertrand ROBERDEL, - Eric ROZE, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : M. Patrick BUESSLER-MUELA, - Mme Muriel CLERY, - MM. Guillaume FREDET, - Alain HALIMI, - Mmes Nicole KORN, - Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - Régine ROSSET.

M. Patrick BUESSLER-MUELA donne pouvoir à M. Eric ROZE

Mme Muriel CLERY donne pouvoir à M. Jean-Marie LABESSE

Mme Nicole KORN donne pouvoir à M. Noël PAUL

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Anne-Cécile BLANCHARD a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°05-2023 – ADMINISTRATION GENERALE - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS
COMMUNAUTAIRES SUITE A DES DEMISSIONS**

Le Président informe que, suite à plusieurs démissions, il convient d'installer de nouveaux élus au sein des commissions communautaires.

Suite à la démission de Mme Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON et sur proposition du maire de Saint-Dolay, le Président propose que soit installé :

- Mme Christine CHAZELLE en tant que représentante titulaire au sein de la commission communautaire « Culture »,
- M. Nicolas CHESNIN en tant que représentant suppléant au sein de la commission communautaire « Culture ».
- Mme Emmanuelle GONCALVES en tant que représentante titulaire au sein de la commission communautaire « Tourisme »,
- M. Patrick GERAUD en tant que représentant suppléant au sein de la commission communautaire « Tourisme ».

Suite à la démission de Mme Marie-Laure TASSE et sur proposition du maire de Noyal-Muzillac, le Président propose que soit installée :

- Mme Séverine LAUNAY en tant que représentante titulaire au sein de la commission communautaire « Emploi Formation et Insertion ».

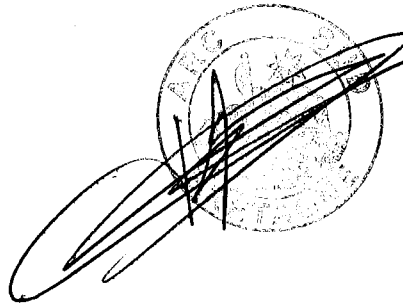
Sur proposition du maire d'Ambon, le Président propose que soit installé :

- Mme Sonia-Maud ACHOULINE en tant que représentante titulaire au sein de la commission communautaire « Solidarités »,
- Mme Gwénola LE BRAZIDEC en tant que représentante suppléante au sein de la commission « Solidarités ».

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de ces modifications au sein des commissions communautaires « Culture », « Emploi Formation et Insertion », « Solidarités » et « Tourisme ».

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 21/03/2023
Le Président,

A circular official stamp is partially obscured by a large, bold, handwritten signature in black ink. The signature is slanted and appears to be a stylized name.